

CONTRAT 5598
N/REF : 4/08/2024 0H24 C:000780 I:20764
V/REF : 01062.449

SDC '4 Rue Mazard'
C/O REGIE CARRON
9, RUE GRENETTE
69299 LYON CEDEX 02

IMMEUBLE : 4 RUE MAZARD
4, RUE MAZARD
69002 LYON

Lyon, le 01 Aout 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ENSEMBLE DES COMMUNS

MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : M. H. PONS

GESTION DES APPELS TELEPHONIQUES EN DEHORS DES HORAIRES D'OUVERTURE
DE LA REGIE
REDEVANCE ANNUELLE PAR LOGEMENT 1,83 EUROS DU LOGEMENT

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Aout de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
(Indice ICHTTS1 remplacé par Indice ICHT-revTS1 base 100 en décembre 2008)

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P0 \left(0,15 + 0,85 \frac{\text{ICHT-revTS1}' - \text{ICHT-revTS1}}{\text{ICHT-revTS1}} \right)$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T (Prix du contrat révisé avant le changement d'indice en décembre 2008).

ICHT-revTS1 Indice publié par l'INSEE du cout horaire du travail, et connu a la date d'établissement du prix de base contractuel P0.

ICHT-revTS1' Dernier indice connu a la date de révision contractuelle.

Date de derniere révision des prix : 1/08/2024

Prix de base du contrat : 65,04

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 11/2008 Valeur : 100,0
Mois de l'indice de révision : 03/2024 Valeur : 138,9

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Prise en charge d'appels d'urgences	24H/24	26,16	26,16
1,00	Redevance annuelle gestion d'appels	24H/24	60,34	60,34

TOTAL H.T.	86,50
T.V.A. a 20,00%	17,30
TOTAL T.T.C.En EURO	103,80

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.